



Le Conseil Pour l'Éducation et le Développement

Bujumbura le 25/11/2024

AVIS D'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET N°01/COPED/2024 POUR LA MISE A JOUR DE SA BASE DES DONNEES DES FOURNISSEURS

I.0. Préambule

COPED est une ONG chrétienne locale, travaillant dans le développement avec pour mission principale : la lutte contre la faim, l'ignorance et la maladie (...) dans une optique chrétienne de promotion intégrale de toute la personne humaine sans égard à ses convictions religieuses et/ou politiques, ethniques.

I.1. Vision du COPED

COPED, pour une société construite sur base du développement intégral de la personne humaine dans un environnement sain/viable.

I.2. Mission du COPED

Contribuer à l'édification d'un monde meilleur à travers les actions de réduction de la pauvreté, de promotion de la Santé, de l'Education, de la sécurité alimentaire, de l'environnement, dans le respect de la dignité de la personne humaine.

I.3. Valeurs du COPED

Le COPED agit selon les valeurs fondamentales suivantes :

- Le souci d'une dynamique d'amélioration des conditions de vie des populations ;
- Le respect de la dignité de la personne humaine ;
- La justice sociale et l'équité;
- La solidarité.

I.4. Zones d'action du COPED

Le COPED opère sur tout le territoire national du Burundi. Ses bureaux provinciaux sont à : **BUJUMBURA, BURURI, GITEGA, KAYANZA, MAKAMBA, MUYINGA, RUMONGE, RUTANA, BUBANZA, CIBITOKÉ, CANKUZO, NGOZI, KARUSI, MURAMVYA, et RUYIGI, KIRUNDO.**

Pour assurer l'accomplissement de ses missions et la mise en œuvre efficace de ses projets, le COPED a besoin d'acquérir le matériel, les matériaux, les biens ou services de consultance mis sur le marché national et international.

Par le présent avis de manifestation d'intérêt, le COPED veut mettre à jour sa base de données des fournisseurs physiques, sociétés ou groupements éligibles et potentiels. Les personnes physiques, les sociétés ou groupements d'entreprises éligibles et potentiels pourront exprimer leur manifestation d'intérêt dans les domaines suivants :

1. **Equipements, Matériels et fournitures informatiques,**
2. **Equipements, et mobilier de bureau,**
3. **Fournitures en Matériels et fournitures de bureau,**
4. **Service de maintenance et réparation des équipements de bureau (climatiseurs, extincteurs, water dispenser, installation et réparation électrique, groupes électrogènes, ...)**
5. **Hôtels: chambres pour logement, Salles de conférences / ou de Formations, Restauration pour les formations, Services traiteurs, disponibilité du WIFI, du parking pour véhicule, du groupe électrogène ou installations solaires pour secours en cas de rupture du courant de la REGIDESO etc.**
6. **Articles de communication (panneaux publicitaires, matériels audio visuels, ...)**
7. **Services de publications en ligne (appel d'offres, articles, journal, ...)** ;
8. **Service d'impression des livres, registres, dépliants, bâches, banderoles, roll up, calendriers, carnets, fiches de stock, cartes de visite,**
9. **Services d'imprimerie, matériel promotionnel (T-shirt, casquette, sac à dos, gourde, etc.),**
10. **Garages, entretien et pièces de rechanges pour véhicules**
11. **Garages, entretien et pièces de rechanges pour motos**
12. **Matériaux locaux de construction (sable, gravier, latérite, moellon, terre rouge, portes et fenêtres en bois ...)**
13. **Quincaillerie (matériels et matériaux de construction importés)**
14. **Produits et équipements pharmaceutiques,**
15. **Produits d'hygiène et équipements de pulvérisation**
16. **Atelier de menuiserie**
17. **Atelier de couture,**
18. **Fourniture des Tissus divers (y compris pour uniformes : kaki, noir, blanc, bleu ; tissus pour rideaux...) et habits,**
19. **Fourniture de Vivres et articles ménagers,**
20. **Fournitures de produits semenciers, de matériels, équipements et intrants agricoles ;**
21. **Fourniture des Appareils électriques, électroniques et électromécaniques,**
22. **Maintenance des équipements téléphoniques et parc informatique,**
23. **Location véhicules (des Jeeps, Double Cabine 4x4, camions) ;**
24. **Maisons/entreprise/cabinets de consultances/consultants indépendants en :**
 - a) **Communication (conseil en communication, formation, réalisation de documentaires, ...)** ;
 - b) **Etudes (surveillance, construction et ouvrage de génie civil) ;**
 - c) **Formations diverses ;**
 - d) **Elaboration de projets.**

NB :

1. Toute personne intéressée peut manifester son intérêt sur tous les domaines ou l'un ou l'autre domaine selon sa spécialité, mais il doit soumettre un dossier pour chaque domaine.
2. Il importe de signaler que même les fournisseurs qui ont collaboré avec COPED pour les années antérieures doivent renouveler leurs dossiers en fournissant les documents demandés dans le présent appel à manifestation d'intérêt et les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

3. Les fournisseurs présélectionnés seront visités par une équipe de COPED pour s'assurer de leurs adresses et/ou stocks. Le fournisseur sans adresse physique ne sera pas considéré.

II. Exigences à la participation.

Pour être considéré comme fournisseur potentiel pour les domaines ci-dessus indiqués, il est demandé à toute personne physique ou morale intéressée de soumettre au COPED un dossier complet incluant les documents suivants :

1. Une lettre de motivation de la manifestation d'intérêt adressée à **Monsieur l'Abbé Directeur National de COPED, en mentionnant le numéro de référence du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt.**
2. Copie du Registre de Commerce,
3. Copie du NIF,
4. Une attestation de non-redevabilité de l'Office Burundais des Recettes,
5. Une attestation de non-redevabilité délivrée par l'INSS,
6. Le tableau détaillé des références techniques avec des preuves de contrats ou bons de commande pour chaque référence (au moins 3 références techniques),
7. Fiche de présentation de l'entreprise ainsi que les domaine d'activités du soumissionnaire (description succincte des produits et services offerts)

NB : Les offres peuvent doivent être rédigées en Français.

III. De la sélection pour constituer la liste restreinte

La sélection pour la constitution de la liste des fournisseurs potentiels sera faite par le COPED via une commission technique qui sera mise en place à cet effet. Cette sélection se basera sur des informations qui seront fournies par chaque soumissionnaire qui aura exprimé l'intérêt et sur base des exigences reprises aux points II.

Tous les fournisseurs sélectionnés vont constituer une base de données des fournisseurs de COPED. Pour tout marché, ces fournisseurs seront consultés pour une proposition de prix selon le domaine visé.

Les fournisseurs retenus seront maintenus dans la base de données pour une période de 2 ans.

IV. Les critères d'évaluation sont :

Critères	Pondération	Observation/ commentaires
Informations administratives : <ul style="list-style-type: none"> - Copie des statuts, - NIF, - RC et - Les copies des attestations non-redevabilité OBR et INSS 	/10pts	
Profil de la Société : <ul style="list-style-type: none"> - Domaine d'activité, services et produits 	/10pts	
Expérience dans le domaine (à raison de 5points par marché), justifiée par des : <ul style="list-style-type: none"> - Attestations de services rendu, - Copies des bons de commandes et/ou - Copies des contrats, - Attestation de bonne fin avec des personnes de contact 	/30pts	
TOTAL	/50 points	

V. Dépôt de dossiers de manifestation d'intérêt

Dans le but de protéger l'environnement, les dossiers de Manifestation d'Intérêt **seront obligatoirement déposés électroniquement sur le lien : https://coped.org/CDS-B/quick_view.php**, au plus tard le 17 décembre 2024 à 23h59 minutes, heure de Bujumbura.

VI. Demande d'information ou d'éclaircissement

Pour toute information, adressez-vous au responsable de passation des marchés à l'adresse mail : diomedemujojoma@coped.org avec copie à julesespoiriteka@coped.org et angekellykaneza@coped.org.

La date limite de demande d'information ou éclaircissement est fixée au 04/12/2024 à 12h00 heure de Bujumbura.

Les réponses seront publiées sur le site web de COPED www.coped.org au plus tard le 09/12/2024.

VII. Séance d'explication sur le dépôt des dossiers

Il est prévu une séance d'explication sur comment déposer les dossiers en lignes, le lundi 10/12/2024, de 9h00 à 12h30 heure de Bujumbura et le mardi 11/12/2024 de 9h00 à 12h30 heure de Bujumbura.

POUR COPED

Abbé Gratien NIYUHIRE

DIRECTEUR NATIONAL

